

EPS : moins de stress pour la douche !
Didier Spies (UDC)

Didier Spies (UDC)

Co-signataires

Intervention déposée officiellement le 02 septembre 2020

Documents annexés

- m1339.pdf

EPS : moins de stress pour la douche !

Parfois, des filles et des garçons se retrouvent à l'adolescence dans des situations très difficiles. L'une de ces situations est le moment de passer à la douche après l'éducation physique et sportive (EPS). Selon nos informations, les règles ne sont pas identiques d'un cercle scolaire à l'autre et parfois même au sein du corps enseignant du même cercle les applications sont différentes. La douche est parfois obligatoire, parfois elle est obligatoire et les élèves peuvent utiliser un maillot de bain et parfois la douche est uniquement recommandée.

Le harcèlement dans les vestiaires existe bien et un bon nombre d'élèves se retrouvent confrontés à cette situation jour après jour et l'angoisse les terrorise déjà tôt le matin ou parfois même durant la nuit avant la leçon de sport.

D'après le plan d'étude romand, il faut sensibiliser les élèves à l'hygiène corporelle, par exemple la douche après l'effort. Nous n'avons toutefois pas trouvé d'obligation.

En recherchant dans le memento ou le règlement de quelques cercles scolaires, nous avons trouvé quelques explications :

- Les élèves, les parents et les enseignants sont attentifs aux règles d'hygiène dans le souci du respect de soi et d'autrui. Après les leçons d'éducation physique, la douche est vivement recommandée.
- Pour des raisons d'hygiène, sauf demande expresse des parents, la douche est obligatoire. Chaque élève dispose de 10 minutes pour prendre sa douche.
- La direction et la commission d'école recommandent la douche après les leçons d'éducation physique.

Dans la plupart des documents, nous n'avons pas trouvé de précisions en lien avec la douche après l'EPS.

Vu les témoignages reçus par des élèves, des parents et des enseignants, il serait souhaitable de trouver une solution simple, pratique pour que les élèves puissent être sensibilisés à l'hygiène corporelle, sans toutefois subir des harcèlements semaine après semaine.

La douche ne doit pas être obligatoire et il faut également sensibiliser les élèves que la douche est importante pour l'hygiène et qu'il était possible de porter un maillot de bain.

Nous chargeons le Gouvernement de proposer au Parlement une adaptation appropriée de la législation concernant l'hygiène corporelle après une leçon d'éducation physique et sportive.

Delémont, le 2 septembre 2020

Pour le groupe UDC
Didier Spies

